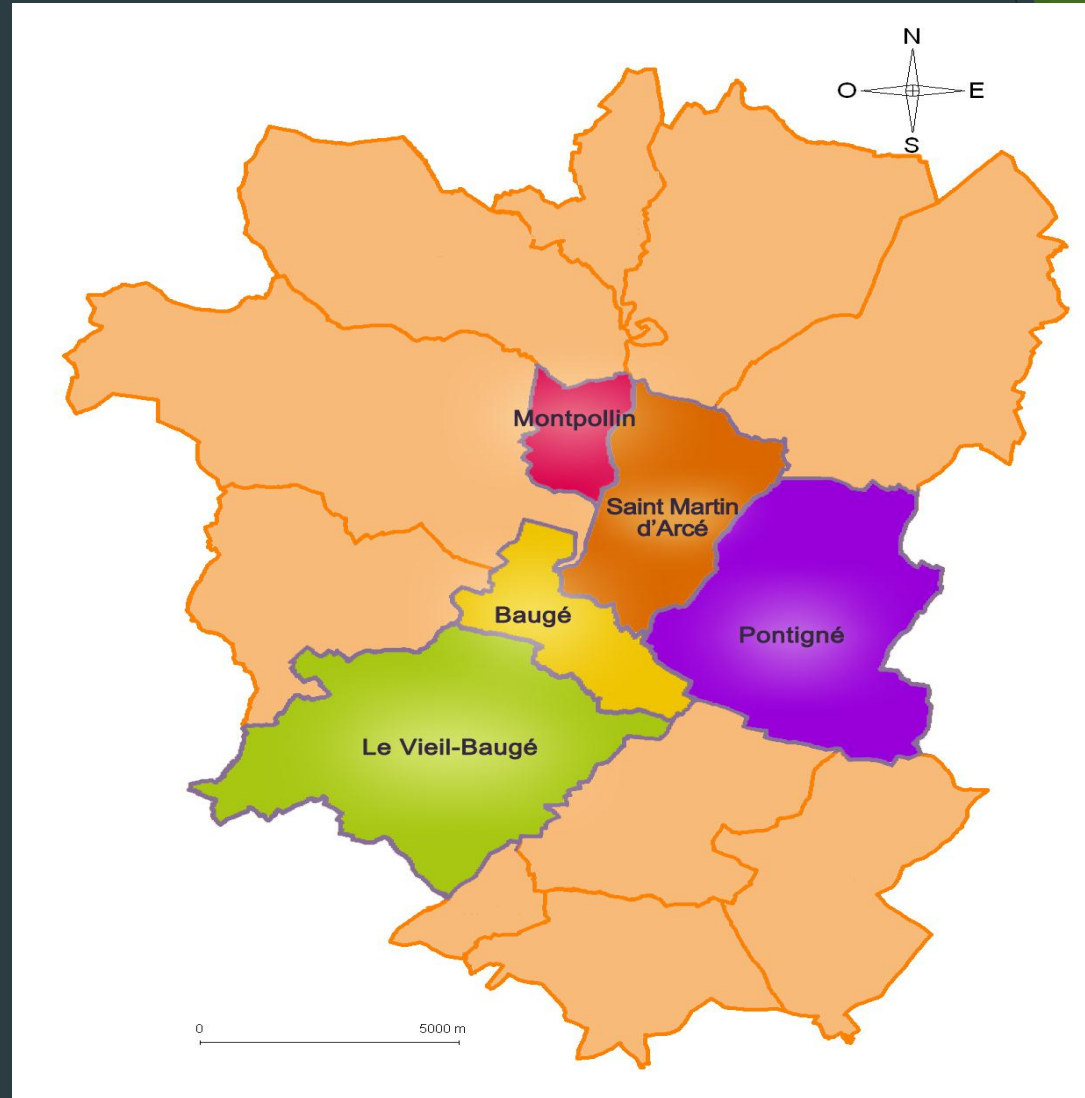




# La commune nouvelle





# Se regrouper pour continuer à exister

- ▶ Les difficultés des collectivités
  - ▶ crise des vocations
  - ▶ crise financière - des budgets insuffisants pour les petites communes.
  - ▶ Réduction du nombre de délégués communautaires
  - ▶ Poids des petites communes
- ▶ Des projets à réaliser sur certaines communes sans pour autant être des projets communautaires.
  - ▶ problème d'urbanisme : Golf de pontigné
  - ▶ voie douce et giratoire entre Baugé et Saint Martin d'Arcé
  - ▶ nécessité d'une vision globale
- ▶ Réforme territoriale : communauté de communes de 20 - 30 000 habitants
- ▶ Redécoupage des Cantons : 30 -40 000 habitants

# Quels Objectifs

- ▶ **Garder la proximité immédiate**
  - ▶ Développer la proximité de bassin de vie
  - ▶ utiliser les équipements actuels
  - ▶ Mutualiser les ressources financières
  - ▶ Mutualiser les effectifs – utiliser toutes les compétences.
- ▶ **Mettre en place une structure cohérente**
  - ▶ ( Emplois – projets associatifs – projets en commun)
- ▶ **Garder une commune à taille humaine – préserver l'identité de nos communes MAIS DONNER DU DYNAMISME – REALISER DES PROJETS**
- ▶ **Dérives à éviter :**
  - construire une nouvelle mairie
  - augmenter les charges

# NOTRE CALENDRIER : 9 MOIS

## PHASE D ETUDE ET DE REFLEXION

- ▶ Juin 2011 commission de réflexion (réunion tous les mois)
- ▶ Juillet 2011 rencontre avec les services de la sous préfecture
  - ▶ Demandes d'études financières et fiscales
  - ▶ rédaction d'une charte pour exprimer notre compréhension de la loi et les objectifs
- ▶ Juillet : participation des conseils municipaux à BAUGE
- ▶ Septembre : réunion en sous préfecture
- ▶ Octobre 2011 : réunion avec le personnel  
réunion avec les 5 conseils municipaux

# NOTRE CALENDRIER

- ▶ 17 novembre 2011 : réunion publique avec le préfet et tous les services de l'état.
- ▶ Novembre et décembre réunions publiques dans les 5 communes
- ▶ Ouverture d'une site internet et urnes dans les mairies
- ▶ Janvier 2012 réunion dans les conseils municipaux
- ▶ Février 2012 : réunion des 5 conseils municipaux
- ▶ 8 mars 2012 : vote des 5 conseils municipaux 82 % de vote favorable
- ▶ Avril 2012 : mise en place d'un comité de transition
- ▶ Avril 2012 : ateliers d'agents
- ▶ 3 janvier élection du maire de Baugé en Anjou

# La charte constitutive

- ▶ Rédaction à l'initiative des communes
- ▶ Objectifs
  - ▶ Fixer un règlement intérieur
  - ▶ Organiser la gouvernance de la commune nouvelle
  - ▶ Création de comité consultatif
- ▶ Modification qu'à la majorité qualifiée.
- ▶ Valeur juridique : annexée à l'arrêté de création de la commune nouvelle

# ORGANISATION en période transitoire

- ▶ Un conseil municipal de 58 personnes (78 conseillers)
- ▶ création d'une commission consultative de 20 personnes
- ▶ Election du maire de BEA et des adjoints de la commune nouvelle, par le conseil de la commune nouvelle
- 1 budget principal pour la commune nouvelle
- Création d'un C.C.A.S
- extension de tous les services à l'ensemble des communes déléguées.

# les listes aux élections

## Liste des conseillers municipaux

- ▶ 13 personnes de Baugé dont 10 en position éligible
  - ▶ 7 personnes de Vieil Baugé dont 6 en position éligible
  - ▶ 5 .....de Saint martin dont 4 en position éligible
  - ▶ 2 .....de Montpollin dont 2 en position éligible
  - ▶ 2 .....de Pontigné dont 2 en position éligible.
- 
- ▶ mais aussi présentation des « futurs conseillers consultatifs »
    - ▶ quels rôles ?
    - ▶ répartition à la proportionnelle au plus fort reste.



**Baugé**

**Conseil communal**

Maire délégué  
Adjoint délégués

Conseillers communaux  
Comité consultatif \*\*

**Le Vieil-Baugé**

**Conseil communal**

Maire délégué  
Adjoint délégués

Conseillers communaux  
Comité consultatif \*\*

**Saint Martin d'Arcé**

**Conseil communal**

Maire délégué  
Adjoint délégués

Conseillers communaux  
Comité consultatif \*\*

**Montpollin**

**Conseil communal**

Maire délégué  
Adjoint délégués

Conseillers communaux  
Comité consultatif \*\*

**Pontigné**

**Conseil communal**

Maire délégué  
Adjoint délégués

Conseillers communaux  
Comité consultatif \*\*

\*\* Comité consultatif  
élus ou désigné

# MUNICIPALITE COMMUNE NOUVELLE

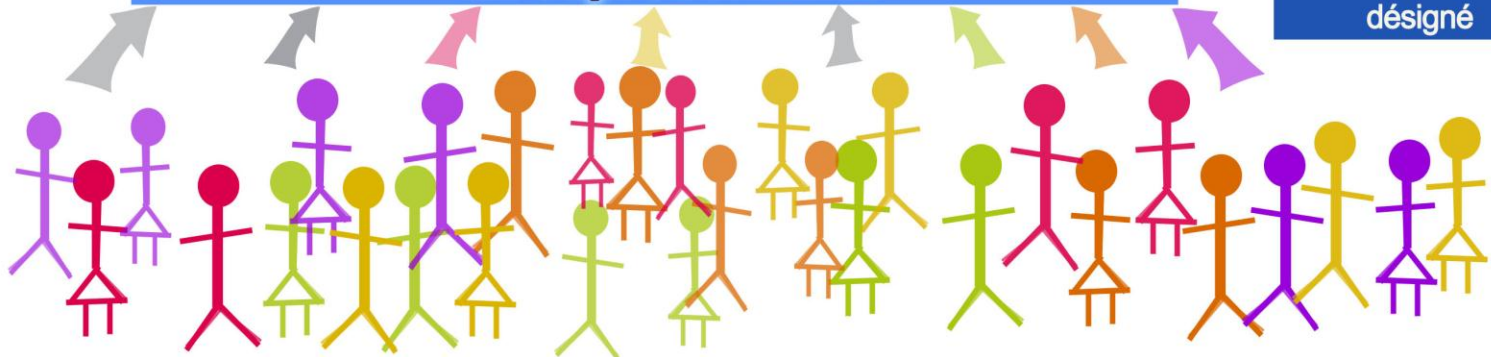
**Maire de la commune nouvelle** + 5 **Maires délégués**  
désigné par le Conseil municipal de la commune nouvelle

commune nouvelle

**Adjoint**  
commune nouvelle

**Conseil municipal de la commune nouvelle**  
**29 représentants**

**Comité consultatif municipal désigné**



**Après  
2014**

# ORGANISATION DEPUIS MARS 2014

## La commune nouvelle

- 1 conseil avec 29 conseillers municipaux
- 1 maire et des adjoints : 9 adjoints
- 5 communes déléguées
  - 5 maires délégués
  - 2 adjoints délégués
- 5 conseils communaux avec des membres consultatifs
- des commissions municipales ouvertes aux seuls membres consultatifs

# Les communes déléguées

1 maire délégué

1 ou deux adjoints pour 2 communes

1 conseil communal + Comité consultatif

1 budget de fonctionnement (état spécial)

- dotation de gestion locale
- dotation d'animation locale
- dotation d'investissement

# Le maire délégué

- ▶ Désigné par le conseil municipal de la commune nouvelle parmi ses membres
- ▶ Officier d'état civil et de police judiciaire
- ▶ Avis sur les décisions d'urbanisme, permissions de voirie, projets d'acquisition, d'aliénation d'immeubles, (...) .
- ▶ Peut recevoir délégation du maire de la commune nouvelle, chaque maire délégué est président d'une commission
- ▶ *Participe aux réunions de municipalité*
- ▶ *Autres missions*
  - ▶ Charge du respect de l'obligation scolaire
  - ▶ Recensement du service national
  - ▶ Gestion des cantines scolaires
  - ▶ Attribution en matière de logement avec le maire de la CN.
  - ▶ cérémonies.....

# Présentation du conseil communal consultatif de la commune déléguée

Un conseil communal consultatif par commune  
composé :

- des élus présents au conseil municipal de B E A
- des membres consultatifs

Limite : ne pas dépasser les anciens conseils municipaux des communes fondatrices. ( pour Baugé : 21, 15 pour V B, 13 pour Saint martin d'arcé, 10 et 10 pour montpollin et pontigné.

# Compétences du conseil communal de la commune déléguée

- ▶ Répartit les crédits de fonctionnement délégués par le CM
- ▶ Vote les crédits d'investissements liés aux équipements de proximité situés sur son territoire
- ▶ Délibère sur l'implantation et l'aménagement desdits équipements de proximité
- ▶ Donne son avis sur les projets et rapports concernant les affaires dont l'exécution est prévue sur tout ou partie de son territoire
- ▶ Donne son avis sur le montant des subventions allouées aux associations ayant leurs activités sur la commune déléguée
- ▶ Peut se voir déléguer la gestion d'un équipement du service municipal
- ▶ Etc

# Organisation du personnel

- ▶ **Intégration totale et mutualisation intégrale**
  - ▶ Pas de surcout lié à l'alignement des salaires
  - ▶ conservation du traitement et des primes sauf N B I
- ▶ Pas d'embauches, sauf à compléter certains postes à mi-temps
- ▶ Promotion de certaines secrétaires de mairie
  - ▶ C.C.A.S
  - ▶ Ressources humaines
- ▶ Déroulement de carrière ouvert et Plan de formation
- ▶ Polyvalence maintenue et meilleure gestion du temps de travail
- ▶ Maintien de la réactivité sur tout le territoire
- ▶ Intégration dans une équipe, technicités développées
- ▶ Des moyens techniques mutualisés : véhicules, matériel, logiciels, etc.

# Organisation du personnel

ÉLUS

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Secrétariat de direction

*Pilotage opérationnel*

PÔLE CULTUREL

PÔLE RESSOURCES

PÔLE SOCIAL

PÔLE PROXIMITÉ

PÔLE SERVICES TECHNIQUES

PÔLE ÉCOLES

Baugé, Le Vieil-Baugé et Saint-Martin d'Arcé

Château - Hôtel Dieu

Finances / Compatibilité

C.C.A.S. \*

Mairie déléguée Baugé

Espaces verts/Voirie/  
Environnement

Bâtiment

ATSEM\*\*

Ecole de musique

Marchés publics / Voirie

Mairie déléguée  
Montpollin

Accueil périscolaire

Cours d'arts plastiques

Ressources Humaines

Mairie déléguée  
Pontigné

Restauration

Cours de théâtre

Urbanisme

Mairie déléguée  
Saint-Martin d'Arcé

Entretien

Centre Culturel  
René d'Anjou

Communication/Culture

Mairie déléguée  
Le Vieil-Baugé

Secrétaire



# Organisation générale

Agents

Pôle Proximité

PÔLE PROXIMITÉ

Mairie déléguée Baugé

Mairie déléguée  
Montpollin

Mairie déléguée  
Pontigné

Mairie déléguée  
Saint-Martin d'Arcé

Mairie déléguée  
Le Vieil-Baugé



# Les impôts de Baugé-en-Anjou

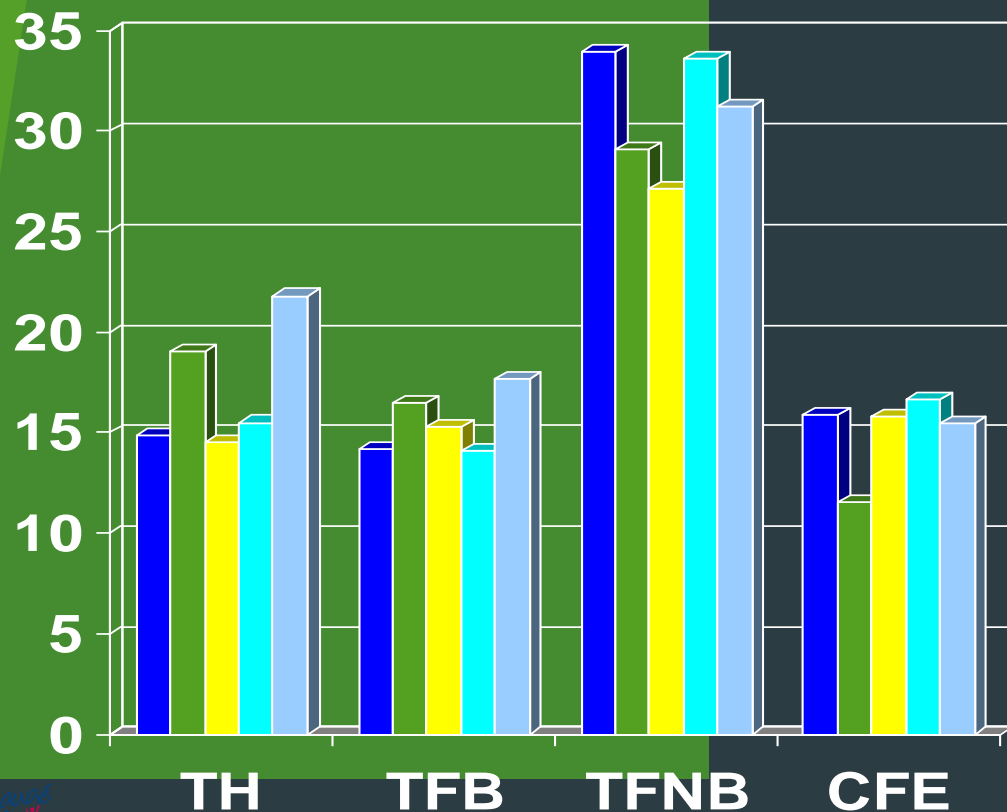
- Unification obligatoire des taux des 4 taxes directes locales
- Intégration fiscale progressive d'une durée maximum de 12 ans

PRODUITS DES COMMUNES

BASE DES 5 COMMUNES

=

TAUX MOYEN PONDERE



# Les impôts de Baugé-en-Anjou

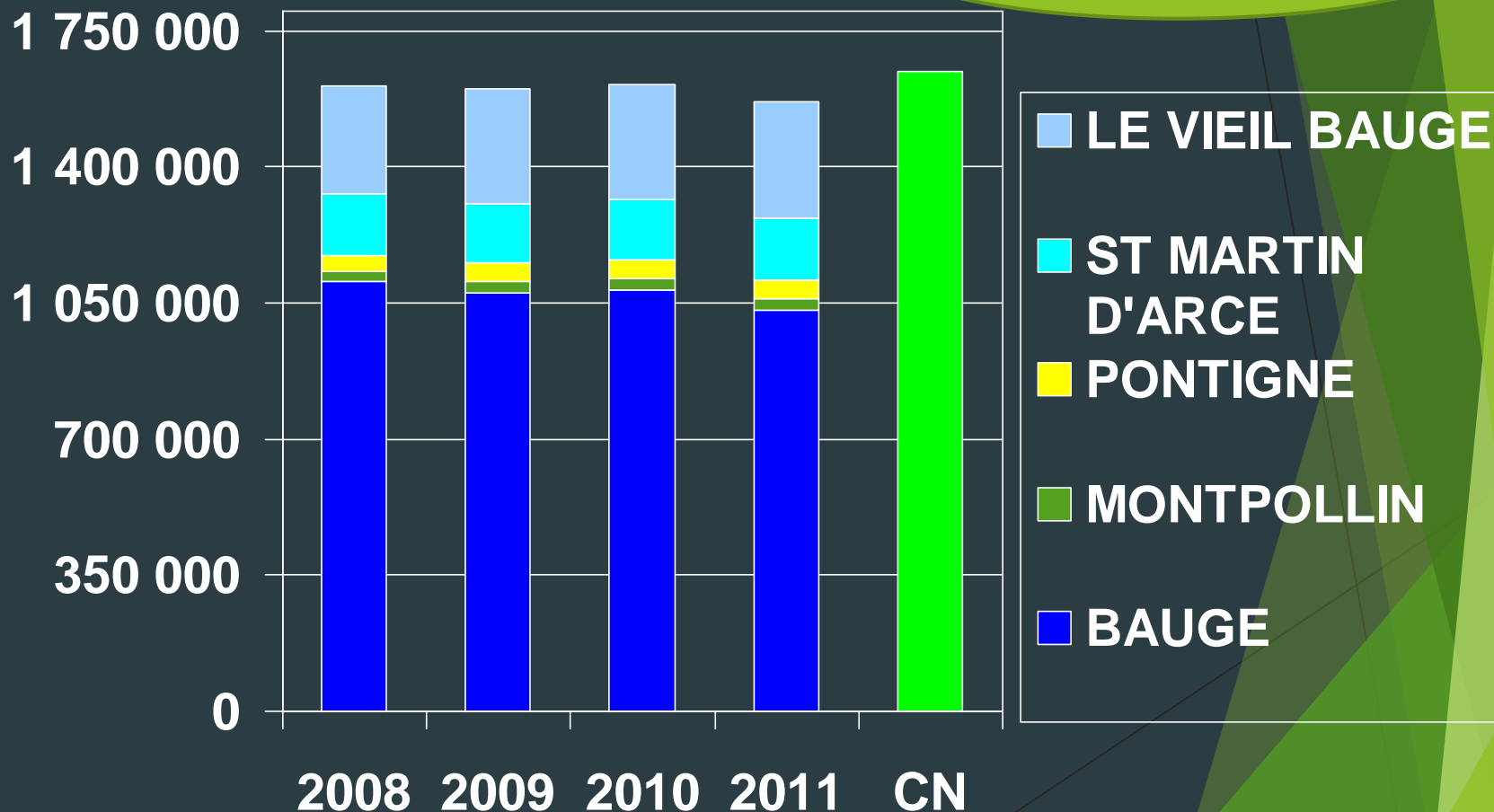
## Lissage des taux sur 12 ans

Taux 2012	T H	TFB	FNB	CFE
Baugé	14.84	14.19	33.95	15.90
Montpollin	19.03	16.50	29.10	11.55
Pontigné	14.50	15.30	27.16	15.82
St Martin d'Arcé	15.50	14.07	33.58	16.64
Vieil Baugé	21.81	17.69	31.25	15.46
Taux moyen pondérés prévus	16.14 %	14.81 %	30.57 %	15.86 %
Taux votés par le Conseil en 2013	15.53 %	14.58 %	30.09	15.63%



# LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

259 € C Nouvelle  
216 € moyenne



# NOS REALISATIONS DEVENUES POSSIBLES

## Maison de santé : 4 millions d'euros





# Ecoles

- ▶ Environ 500 élèves
- ▶ 1 seul budget
- ▶ Du personnel polyvalent
- ▶ Unité du service minimum
- ▶ Des activités culturelles et sportives communes et attractives
- ▶ Unification de la gestion des cantines
- ▶ Un coût mutualisé
- ▶ Maintien de nos équipements

Informatisation des écoles.

Mise en place de l'ENT

mise en place des TAPS avec une directrice unique qui a permis d'avoir l'agrément CAF

# Réalisations Baugé-en-Anjou

Camping



Piste cyclable BAUGE ST MARTIN



# Les associations

- Des subventions maintenues
  - une égalité de traitement dans les subventions, les soutiens techniques.
  - mise à disposition du matériel de la C N
- Les communes conserveront leurs associations locales
  - comité des fêtes
  - Association de sauvegarde du patrimoine
  - anciens combattants, Aînés
  - comice agricole
  - des équipements mutualisés et partagés
    - 6 Terrains de tennis dont 2 couverts
    - 1 dojo
    - 6 Terrains de football
    - Terrains de pétanque
    - Achat d'un podium utilisée par les associations des 5 CD
    - 6 salles des fêtes + 1 centre culturel

**Les associations mutualisent aussi : associations d'insertion.**





# Une meilleure communication



- **Bulletin trimestriel**
- Diffusion d'un **agenda**
- **Site Internet** : [www.baugeenanjou.fr](http://www.baugeenanjou.fr)
- **Newsletter** (lettre d'information électronique)
- **Dépliants des animations** « les rendez-vous de Baugé-en-Anjou 2013 » (*calendrier des manifestations associatives et communales de territoire*)
- **Parcours découverte intra muros**
- Création d'affiches et dépliants pour manifestations de Baugé-en-Anjou
- Création visuels et **dépliants pour programmation de la saison culturelle**
- **Panneau d'affichages municipaux**
- **Forum des associations**

# Sur les petites communes



- Mairies
- Travaux d'électricité, de peinture et mise aux normes des mairies et des salles des fêtes
- Réfection des éclairages
- Espaces verts
  - Nettoyage des massifs et paillage, réfection des trottoirs
  - plantation des fleurs , de haies et d'arbres
- Réfection du parking de la salle des fêtes.
- Réfection de la Toiture mairie.
- Préparation et fleurissement
- Lancement de lotissements.....
- Remise en état du terrain de football
- travaux de mise aux normes handicapées École entretien des bâtiments divers, installation de jeux, modernisation.....



# quelques exemples d'économie quelques ratios

▶ Repas Cantine 30 000 + 10 000 € ( Baugé - Saint martin)

➤ avant : 112 200 €                  Après : 91 500 €

➤ Signalétique : 65 000 €                  Après : 17 000 €

➤ Appel d'offre sur des tranches de travaux : - 20 %

➤ Ratios améliorés

➤ Dépenses réelles totales / population                  1 335 € ..... 1142 €

➤ pression fiscale                  91,40 % ..... 68 %

➤ DRF / population                  843 € ..... 718,56 €

➤ charges de personnel                  53 % ..... 40 %

# Des avantages financiers importants

- ▶ L'étude financière montre
  - ▶ une CAF très confortable, tout en continuant à maîtriser nos dépenses
  - ▶ un potentiel fiscal qui a progressé
  - ▶ une meilleure organisation dans le financement des dossiers
- ▶ Un budget de plus de 12 millions d'euros
- ▶ Des recettes de 180 000 € par an dont
  - ▶ 76 000 € de DGF
  - ▶ 100 000 € de recettes fiscales venant de BAUGE (TASCOM et IFER)
- ▶ Une baisse du taux des impôts ou une absence d'augmentation significatives d'impôts sur les communes délégués ST MARTIN, VIEIL BAUGE, MONTPOLLIN , PONTIGNE. Globalement pas d'augmentation significatives des impôts.
- ▶ Regrouper nous présentons des ratios très intéressants et très en deçà des moyennes départementales. ( progression possible)

# Interventions sur l'ensemble des communes

- ✓ Une informatisation complète des mairies améliorant le service aux administrés
- ✓ Beaucoup de travaux de mise aux normes sur les équipements scolaires, les salles des fêtes sur les petites communes.
- ✓ mise aux normes accessibilité
- ✓ réalisation de travaux importants sans avoir recours à l'emprunt – Ex Vieil Baugé
- ✓ réalisation de travaux en attente depuis des années sur Montpollin (éclairage, parking, salle des fêtes, mairie.....)
- ✓ mise en place de services d'entretien, meilleur suivi de la maintenance
- ✓ Beaucoup de petits travaux d'aménagement
- ✓ Un service espace vert très présent



# Les + de la commune nouvelle

- ▶ Une plus grande réactivité que par rapport des travaux en convention de mandat.
- ▶ Une présence des services sur le territoire sans EMBAUCHE SUPPLEMENTAIRE
- ▶ Des coûts mieux maîtrisés dans les travaux sans avoir à passer par les groupement de commande (long)
- ▶ une direction unique du personnel
- ▶ une polyvalence renforcée du personnel - une meilleure gestion du temps de travail des agents
- ▶ une proximité renforcée.
- ▶ un poids renforcé au niveau de la communauté de communes ou BEA peut aussi intervenir pour les petites communes déléguées.

# BAUGÉ EN ANJOU

